

CARACTÉRISTIQUES MAXPARETE HSP® PYRO B15 MATIC CLOISONS MOBILES

Cloison mobile **MAXPARETE HSP® PYRO B15 MATIC** (directive MED pour une utilisation dans le secteur naval), avec isolation acoustique **R_w = 41 dB / 47 dB / 50 dB / 55 dB / 57 dB / 62 dB**

Le mur est composé d'éléments mobiles indépendants qui glissent sur un guide en aluminium extrudé fixé au plafond, sans guide au sol. Le glissement est garanti par des chariots à très faible frottement. Les éléments muraux se composent d'un cadre léger en alliage d'aluminium à haute résistance avec un panneau de revêtement en sulfate de calcium de 18 mm d'épaisseur avec un choix de revêtement stratifié HPL et une paire de seuils mobiles télescopiques, en aluminium électrocoloré noir qui permettent, par une double pression, le verrouillage vertical de chaque panneau, en fermant hermétiquement le mur. Tous les mécanismes sont cachés à l'intérieur de chaque élément individuel, l'épaisseur de la paroi varie de 106 mm à 150 mm selon le type d'isolation acoustique. Le poids du mur varie, en fonction du degré d'isolation acoustique, entre 65 et 105 kg/m².

Les éléments sont commandés au moyen d'une commande automatique.

La cloison mobile peut avoir le système coulissant **MONO-DIRECTIONNEL**, avec collecte sur le même axe que la fermeture murale ou **MULTIDIRECTIONNEL** avec collecte décentrée par rapport à l'axe de fermeture du mur.

Les éléments sont déplacés par des chariots insérés à l'intérieur des rails **MONO ou MULTI-DIRECTIONNELS**, en aluminium extrudé en alliage à haute résistance EN AW 6005, ancrés directement au sol ou à la structure de menuiserie métallique, au moyen de plaques à tiges filetées réglables. Les rails sont équipés d'ailettes horizontales pour le support du faux plafond.

MAXPARETE HSP® PYRO B15 MATIC a obtenu la certification CSI pour la réaction au feu et a donné

- Finition stratifiée HPL sur sulfate de calcium : Classe B-s1,d0 (EN 13501-1)

MAXPARETE HSP® PYRO B15 MATIC a obtenu la certification de résistance au feu de RINA et a donné :

- B15 - Directive MED pour utilisation dans le secteur naval

Système électronique : Les murs à commande électronique d'Oddicini sont certifiés conformes aux directives européennes suivantes :

- Règlement (CE) n° 1907/2006 (directive REACH)
- Directive basse tension 2014/35/UE
- Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique